



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur
le tabac sans jamais oser le demander

Formations Amzer Glas

Jacques Le Houezec, Docteur en Sciences de la Vie et de la Santé, Tabacologue, Conseiller en Santé publique et dépendance au tabac, propose des formations destinées aux boutiques d'e-cigarettes, aux fabricants d'e-liquides et tous professionnels concernés par ce secteur d'activité. Ces formations s'adressent aussi aux professionnels de la santé et aux journalistes désireux de mieux comprendre ce qu'est le vaporisateur personnel.

Scientifique de formation, tabacologue, enseignant dans plusieurs universités, spécialiste de la nicotine depuis plus de 30 ans, impliqué dans la recherche sur le vaporisateur personnel depuis plus de 3 ans, et ayant passé de nombreuses heures dans les boutiques spécialisées, les formations que je vous propose vous permettront de répondre à vos questions sur la dépendance au tabac, les bénéfices et la toxicité relative de la nicotine, l'avenir de la vape suite au vote de la Directive tabac européenne, et l'utilisation optimale du vaporisateur de nicotine pour aider les fumeurs à arrêter le tabac. Ces formations vous donneront les outils nécessaires pour mieux conseiller votre clientèle, et renforcera auprès d'elle votre image de professionnel.

Informations sur - <http://jlhamzer.over-blog.com/>

Formations effectuées pour : Nicotech (juin 2015), Vap'Art (août 2015), Revolute, Vaposmoke today et Vapotech (décembre 2015), Vapostore (janvier 2016), La Machine à vapeur et Mister E-Machine (mars 2016), Ozone, SARL LUDOLIG, ATOUTVAP, SARL JJML, Vapp'en ville, Feeling Smoke (juin 2016). SARL Vapotech, SARL TNV, Leelou - MMSmoke, Vapobugue, N.Y'Vap, Vapoclope, Newconcept (novembre 2016), SARL JJML, SAS Kandy Geek, SARL Nozo (décembre 2016), Gaïatrend (11 janvier et 2 février 2017), CHS de Blain (19 janvier 2017), Rennes (23 janvier 2017), Montpellier (9 février 2017), Paris et Lille (en préparation).

Le tarif de ces formations d'une durée de 6 heures (3 heures le matin et 3 heures l'après-midi) est de 350,00€ par personne (la TVA ne s'applique pas pour les formations professionnelles). Ces formations pourront avoir lieu dans vos locaux, ou seront proposées dans de grandes villes afin de réunir suffisamment de participants (maximum 15 personnes par formation). Ayant un numéro de formateur (enregistré sous le numéro 53 35 09816 35 auprès de la Préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat), il vous permettra de faire prendre en charge cette formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.



www.amzer-glas.com

Programme de la Formation Amzer Glas

Jacques Le Houezec
Amzer Glas
176 rue de Brest
35000 Rennes
France

Tel : +33 (0)2 99 33 72 67
Mobile : +33 (0)6 87 75 18 44
jacques.lehouezec@amzer-glas.com

La Formation sur le vaporisateur personnel (e-cigarette) et la nicotine se déroulera de la façon suivante :

10h00-10h30 : Accueil des stagiaires, présentations individuelles pour se connaître, puis petit questionnaire pour tester les connaissances de chacun.

10h30-13h00 : Présentation sur la nicotine et la dépendance au tabac.
La nicotine c'est quoi, quels sont ses effets ?
La toxicité de la fumée de tabac et de la nicotine pure.
Comment et pourquoi est-on dépendant du tabac ?
Que se passe-t-il lorsque que l'on remplace partiellement ou totalement sa consommation de tabac par la vape ?
Comment conseiller un fumeur qui s'initie à la vape, choix du matériel, de la concentration en nicotine du liquide, apprentissage de la vape.

13h00-14h00 : Pause déjeuner.

14h00-15h00 : Un point sur la Directive européenne sur les produits du tabac, et sa transposition dans la loi française.

15h00-16h30 : Présentation de cas concrets rencontrés en boutique.
Travail en groupes sur les cas concrets.
Retour des groupes sur les solutions proposées pour les cas.
Discussion sur ces retours.

16h30-17h00 : Répétition du questionnaire du matin et réponses aux questions des stagiaires.

A l'issue de cette journée, une attestation de formation professionnelle continue sera délivrée aux stagiaires.